

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 64 (1919)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## INFORMATIONS

---

**La Revue Militaire suisse.** — Sous réserve de l'appui que les officiers romands seront disposés à lui accorder, la *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1920 avec l'organisation suivante :

Le lieutenant-colonel Arthur Fonjallaz, à Lausanne, assumera la responsabilité de la publication, assisté d'un comité de collaboration permanent composé des colonels F. Feyler, R. Chavannes, H. Lecomte, et du lieutenant-colonel H. Poudret. Ces cinq officiers grouperont autour d'eux conformément aux traditions du journal et pour assurer aux livraisons la variété des matières, les collaborateurs réguliers ou occasionnels qui voudront bien faire profiter la *Revue* de leurs travaux et de leur dévouement. Plusieurs officiers de Suisse et de l'étranger ont déjà promis leur concours, notamment, parmi ces derniers, des combattants de la guerre dont les études suppléeront au défaut d'expérience pratique de notre armée.

La rédaction étant assurée dans des conditions qui permettraient de rendre à la *Revue militaire suisse* son développement d'autrefois, l'exécution n'est plus qu'une question de ressources, c'est-à-dire d'abonnés. Des circulaires avec bulletins d'abonnement vont être adressées aux officiers romands non abonnés. Il faut compter un supplément de 300 à 400 souscripteurs pour permettre au journal de paraître dans des conditions normales sans trop gros déficit au bout de l'année. Les membres de la rédaction, et d'une façon générale les officiers qui ont collaboré à la *Revue militaire suisse* pendant la guerre sont prêts à continuer à lui consacrer de leur temps et de leur travail. Ils s'y appliqueront avec plaisir parce qu'ils l'estiment utile à l'armée et au pays. Ils espèrent que, de leur côté, leurs camarades de l'armée voudront soutenir l'œuvre commune en y allant de leur souscription à l'abonnement. Ils prient aussi les abonnés actuels de faire un effort pour recruter auprès d'eux des adhérents.

Si d'ici à la livraison de décembre la nouvelle administration constate que l'appel de la *Revue militaire suisse* a été entendu, le comité ira de l'avant. S'il n'en est rien, la preuve aura été faite que notre public militaire ne considère plus comme indispensable la publication de notre *Revue* et la nouvelle direction renoncera à l'entreprise.

---